NONGLARD

PROCES-VERBAL DU CCAS DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 19h00, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Christophe GUITTON, Président.

Présents : Christophe GUITTON, André GIRARDOT, Cécilia MAZUY, Dominique BOUVET, Kévin PERRON, Virginie NEUENSCHWANDER, Louis MARIN-LAMELLET, Henri COMBET
Excusés : Marcelle FOSSOUX, Isabelle COMBES, Jean-Paul DERONZIER, Laurence NIQUET
Absents : Sandrine NICULAE
Secrétaire de séance : Henri COMBET

Ordre du jour :

1°- Approbation du Compte de gestion 2022
2°- Approbation du Compte administratif 2022
3°- Affectation du résultat 2022
4°- Prévisions dépenses recettes 2023
5°- Divers

Le quorum étant atteint, Christophe GUITTON, Président, ouvre la séance.

1°- Approbation du compte de gestion 2022

Sur le rapport de Monsieur Christophe GUITTON, Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2022-04 du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 31 mars 2022, portant budget primitif 2022,

APRÈS s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

APRÈS s'être assuré que le Comptable public ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

CONSIDÉRANT l'exactitude des opérations effectuées par le Comptable public et ses services,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la Journée complémentaire,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2022, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

ET AVANT d'entendre et d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022,

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

- **DE DIRE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Comptable public n'appelle ni observation, ni réserve.

Les élus, membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, adoptent cette délibération à l'unanimité.
Se sont opposés : néant
Se sont abstenus : néant

Délibération 2023-02

2° Approbation du compte du compte administratif 2022

Sur le rapport de Monsieur Christophe GUITTON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2022-04 du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 31 mars 2022, portant budget primitif 2022,

LE PRESIDENT s'étant retiré au moment du vote,

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

- **DE DONNER** acte à Monsieur le Président de la présentation faite du compte administratif pour l'exercice 2022 ;
- **DE CONSTATER** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **D'ARRÊTER** les résultats définitifs en conséquence dans le tableau détaillé ci-après :

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS 2022

		CA 2022
	DEPENSES	[illegible]
60623	Chabert (paniers)	0.00
6068	Auchan vaisselle jetable	0.00
6232	Chocolats (paniers)	0.00
	Repas ainés	0.00
	Chocolats repas ainés	0.00
	Jour de fêtes décoration	0.00
6248	Divers (voyage aînés)	1 416.00
6281	Uncass adhésion 2022	105.00
6561	Secours d'urgence	400.00
	RECETTES	4 720.00
7474	Subvention commune	4 000.00
758	Produits divers de gestion courante	720.00
R002	Exédent 2021	2 974.14
	RESULTAT 2022	**5 773.14**

Les élus, membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, adoptent cette délibération à l'unanimité.
Se sont opposés : néant
Se sont abstenus : néant

Délibération 2023-03

3° - Affectation du résultat 2022

Monsieur Christophe GUITTON, Président, expose au Conseil d'Administration du CCAS, que

Le Compte Administratif de l'exercice 2022 fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de 5773.14 €.
Après avoir entendu l'exposé du Président,

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

- **D'AFFECTER** 5773.14 € au compte 002 en recette de la section de fonctionnement du Budget Principal Primitif 2023 de la Commune.

Les élus, membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, adoptent cette délibération à l'unanimité des votants
Se sont opposés : néant
Se sont abstenus : néant

Délibération 2023-04

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue

4° - Prévisions dépenses recettes 2023

Le CCAS établit les dépenses et recettes à prévoir dans le budget principal de la Commune :

	BP 2023
DEPENSES	8 420.00
Alimentation	2 220.00
Fleurs repas	360.00
Animation repas	300.00
déco repas	50.00
Menus repas	50.00
Vins boissons repas	530.00
Voyage aînés	4 000.00
Uncass adhesion 2023	110.00
Secours d'urgence	500.00
Subventions diverses	300.00
RECETTES	1 400.00
Produits divers	1 400.00

5° - Divers

Age limite : maintien à 63 ans soit les personnes nées avant le 1er janvier 1960.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

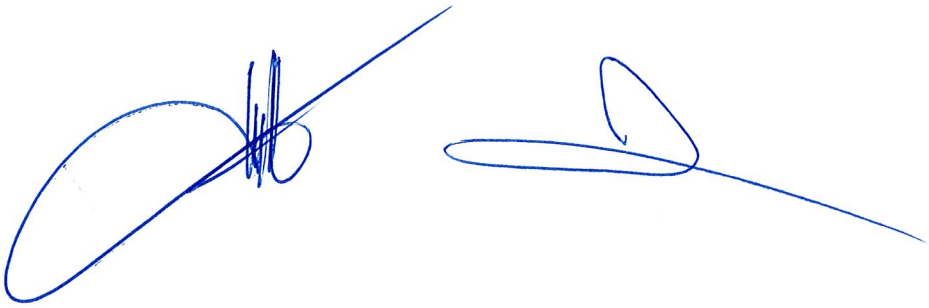

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo